



## Brèves de la Municipalité

- \* On **vote** le dimanche **3 mars 2013**. Pour tout renseignement merci de consulter l'affiche au pilier public.
- \* Pour ce premier numéro de 2013, nous vous proposons une nouvelle rubrique « **Il était une fois ... Belmont ...** Pourquoi ? Tout simplement pour que, souvenirs et anecdotes, restent pour longtemps encore, dans la mémoire des habitants de notre village.

Alors, si vous avez une anecdote, un souvenir, une histoire, concernant la vie du village, l'évolution des constructions, bref quelque chose que vous avez envie de transmettre aux jeunes générations, contactez Mme Sylvia Lang au 024 435 17 18 ou 079 749 02 03. Nous pourrions en parler et mettre votre souvenir sur papier.

- \* Nous allons procéder à la réfection totale de notre **place de jeux**. Par conséquent elle sera inutilisable durant le mois de mars. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

## Sommaire :

- \* Brèves de la Municipalité
- \* Déchetterie—couches culottes
- \* Nouveaux habitants
- \* Il était une fois ... Belmont
- \* Police des constructions
- \* Exposition sur le canton de Vaud
- \* Employés communaux
- \* Jaiunprojet.ch
- \* Strid—tri des déchets
- \* Prochaine parution
- \* Préfecture
- \* Impôts
- \* Ciao.ch
- \* Pocama
- \* Vide greniers

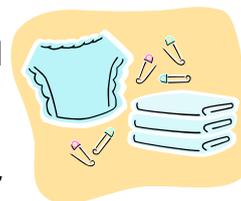
## Déchetterie

Ouvertures supplémentaires de notre déchetterie, les mercredis de 18h30 à 19h30 du 3 avril au 31 octobre 2013.

## Container « spécial couches culottes »

La Municipalité rappelle qu'un container « **spécial couches-culottes** » est à votre disposition à la grande salle. Il est situé sous la rampe, à côté du local pompiers.

Nous prions instamment les personnes qui souhaitent se débarrasser des pampers de les mettre dans des sacs transparents et de déposer ces sacs dans le container « spécial pampers » uniquement. En effet, les sacs, même transparents, déposés dans un container non-conforme ne sont pas enlevés par STRID et restent donc sur la chaussée. Les sacs gratuits ne seront donc plus distribués.



## JOURNÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



## Nouveaux habitants et nouveaux citoyens

Un apéritif sera organisé le vendredi 12 avril 2013 par la Municipalité afin de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants ayant emménagé dans le courant de l'année 2012, ainsi que les jeunes gens ayant atteint leur majorité. Nous espérons que ce moment convivial permettra à chacun de faire des nouvelles connaissances dans le cadre de la commune. Pour information, nous avons accueilli 78 nouveaux habitants en 2012.

## IL ÉTAIT UNE FOIS ... BELMONT

### Du pressoir au carnotzet...

Novembre 1969. Le seul bistrot de Belmont ferme définitivement ses portes. Après quelques années, le constat est clair : il manque quelque chose, un lieu pour se retrouver.

Pompiers et membres du chœur d'hommes se mobilisent. Les pompiers organisent une mise afin de débarrasser le pressoir et le local chauffage de tout ce qui les encombre ! Tout est liquidé, des casques pompiers en passant par le triangle, qui soit dit en passant était passablement usé ! Eh oui, à l'époque, il fallait déneiger la route jusqu'au Villaret et la halte dans ce hameau étant souvent longue, il n'y avait plus de neige au retour !

Une commission, composée de MM Raymond Grin, Syndic, Gilbert Grin et Marc-Laurent Henrioud municipaux, ainsi que de MM Claude Grin et Marc-Etienne Grin tous deux membres du chœur d'hommes, a été chargée d'étudier le projet.

Avec le soutien de la Municipalité, le solde de caisse du chœur d'hommes et la mise qui a bien rapporté, le projet pouvait débiter ! (Petite anecdote en passant...les habitants de Belmont souhaitaient garder chez eux le matériel misé, de ce fait quand quelqu'un du Villaret misait, un habitant de Belmont surenchérisait !).

La COBY a été chargée de refaire murs et sol. Les poutres du plafond sont d'origine. Côté éclairage, c'est la roue d'une ancienne bossette à purin, ayant appartenu à Raymond Grin, qui après avoir été nettoyée et adaptée par Pierre Rouge, fait ainsi office de lampadaire ! Coupé en deux pour des raisons de place, le vieux pressoir a simplement été nettoyé et la poutre qui le soutient installée par l'entreprise Magnenat SA de Suchy.

Une petite délégation s'est rendue chez Bettex Meubles, afin de choisir le mobilier qui équiperait désormais ce nouveau lieu de rencontres ! La réalisation du carnotzet aura coûté près de Frs 48'200. Son inauguration a eu lieu le dimanche 4 mai 1986. Ah ! Encore un petit détail ! Depuis la création du carnotzet, les municipaux siégeant à l'étage n'ont plus froid aux pieds !

*Merci à MM. Marc-Etienne Grin et Louis Lang pour ces précieuses informations.*

Pour les habitants de Belmont uniquement, il est possible de louer le carnotzet. Renseignements et location : Mme Sandrine Boesiger, 078 686 11 28

### Dispense d'enquête accordée

Gianora Yves et Emmanuelle      N° 006/2012      Création de deux fenêtres sur la façade Nord du garage

### Permis de construire délivré

Page Grégory et Ana      permis 167      Construction d'une piscine et d'un couvert à voitures

### Informations sur l'exposition du Service des communes et des relations institutionnelles

Le Service des communes et des relations institutionnelles présente une exposition originale qui a pour titre :

« *Du Pays de Vaud au Canton de Vaud, évolution du territoire, des communes et des fusions de communes* ».

La Commune de Chavornay accueillera cette exposition du 27 mars au 15 avril 2013.

## Un grand merci à nos employés communaux !

Un début d'année fort sympathique puisque, comme de coutume, la Municipalité avait convié toutes les personnes œuvrant pour le bon fonctionnement de notre commune, le 18 janvier dernier.

Réunis autour d'une bourgui, ce fut un agréable moment de convivialité et d'échanges.

Fin 2012, trois personnes, ont pour différentes raisons, cessé leurs activités au sein de notre commune. Mmes Odile Lüthi, Marie-Christine Martin et M. Thony Perey, tous trois malheureusement absents de la soirée, ont été remerciés pour leur travail. Une petite attention leur sera remise.

Mmes Lüthi et Martin, respectivement concierges du collège du Villaret et de Belmont, ne seront pas remplacées puisque la Fondation Verdeil assure, elle-même, l'entretien des locaux.



## Nouveaux employés communaux



La Municipalité a le plaisir de vous annoncer l'engagement des personnes suivantes :

Mme Elodie Lang, en qualité de responsable de la décoration florale

M. Abel Henrioud en qualité de responsable de l'entretien des places et fontaines.

Nous leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle tâche.



**Le service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse** (de 13 à 25 ans) change de nom et devient [jaiunprojet.ch](http://jaiunprojet.ch).

Nouveau site internet : [www.jaiunprojet.ch](http://www.jaiunprojet.ch). Il propose des guides pratiques pour aider la réalisation de projets divers, un soutien méthodologique, les adresses des délégués-jeunesses et autres personnes pouvant être utiles à l'élaboration d'un projet.

## STRID—TRI DES DECHETS

Statistiques de notre commune pour l'année 2012 :

Libellé	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
Ordures ménagères	32.45 t.	15.15 t.
Encombrants incinérables	0.130 t.	0.90 t.
Papier / carton	10.74 t.	5.88 t.
Verre	3.81 t.	3.77 t.
Aluminium	0.04 t.	0.13 t.
Fer Blanc	0.04 t.	0.05 t.
Bois	3.71 t.	6.13 t.

## Greffe Municipal

Ouvertures : lundi de 19h à 19h45

mercredi de 9h00 à 11h00

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : [greffe@belmont-sur-yverdon.ch](mailto:greffe@belmont-sur-yverdon.ch)

[www.belmont-sur-yverdon.ch](http://www.belmont-sur-yverdon.ch)

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de juin. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 30 avril 2013.

## Corps préfectoral

Les Préfets Albert Banderet (Jura-Nord vaudois) et Marc-Etienne Piot (Gros de Vaud) ont fait valoir leur droit à la retraite, respectivement le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Ces départs ont conduit le Conseil d'Etat à réorganiser le Corps préfectoral en suivant les principes qu'il a arrêtés en 2010 dans le but de valoriser la fonction, dont les titulaires sont communément qualifiés de lieutenant du Conseil d'Etat. A savoir, un préfet par district ; une exception pour Lausanne et Jura-Nord vaudois (deux préfets) et la confirmation de deux postes à mi-temps en renfort des régions Est et Ouest du canton.

Pour la législature 2013-2017, le Corps préfectoral sera donc composé de 14 préfets.

M. Etienne Roy a été nommé préfet pour le district Jura-Nord vaudois et travaillera en collaboration avec Mme Evelyne Voutaz. Ce district comprend 75 communes depuis le 1.1.2013.



## [www.impots-easy.ch](http://www.impots-easy.ch)

Ce site web s'adresse aux jeunes en particulier. Il a pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôts.

Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, ils peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts pour l'un des cinq personnages.

Allez-voir ! Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à contacter le Team documentation et Information fiscale de l'Administration fédérales ([ist@estv.admin.ch](mailto:ist@estv.admin.ch))

## [Ciao.ch](http://Ciao.ch)



Ciao.ch est un site destiné aux jeunes de Suisse Romande âgés de 13 à 20 ans. Il vise à offrir des informations et des conseils, rédigés par des experts, sur la santé, la sexualité, la violence, la formation, le travail, internet,.... Le site permet également aux ados de poser des questions anonymement et gratuitement, 24h/24 et 7j/7, à des spécialistes adultes qui leur répondent dans un délai de 3 jours.

Site : [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch)

## POCAMA DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE MANIFESTATION

Une version simplifiée du formulaire électronique de demande d'autorisation de manifestation a été mise en ligne début décembre.

Cette version est le fruit d'une étroite collaboration entre l'administration cantonale et les différents partenaires et utilisateurs de ce formulaire.

Renseignements : Bureau des manifestations - tél. 021 644 84 36 - [manifestations.gdm@vd.ch](mailto:manifestations.gdm@vd.ch) - [www.vd.ch/manifestation](http://www.vd.ch/manifestation)

**SAMEDI 20AVRIL 2013**

**BELMONT-SUR-YVERDON**

GRANDE SALLE DE 8H A 17H

**3<sup>ème</sup> VIDE-GRENIERS**

**BROCANTES-PUCES-COLLECTIONS + VINYLES ET AUTRES.**

**RENSEIGNEMENTS/RESERVATIONS**

**TEL. 024 435 16 82/079 773 66 45**

**BUVETTE ..... PARKING .....**

**ENTREE GRATUITE VISITEURS**



